

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE MESSENGER
DE
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DE PÈLERINAGE DE
SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

SOMMAIRE. — On peut dire de sainte Anne ce que l'Esprit-Saint dit de la Femme forte, 221. — Vie de la Vénérable Mère de l'Incarnation, etc., 225. — Nouvelles de Rome, 228. — Bulletin, 230. — Actions de grâces, 236. — Recommandations, 240.

LE CULTE ET LE PATRONAGE DE
SAINTE ANNE.

On peut dire de sainte Anne ce que l'Esprit-Saint dit de la Femme forte,

On peut appliquer à sainte Anne le portrait de la Femme forte tracé par Salomon dans les *Proverbes*. Plusieurs Pères, il est vrai, l'ont diversement interprété. Saint Augustin y voit l'image de l'Eglise : saint Bernard y reconnaît la Vierge Marie qui, par ses privilèges, ses vertus et ses mérites, a surpassé les anges et les hommes ; sui-

vant d'autres, ce portrait convient à la fois aux plus illustres femmes de l'Ancien Testament, à Marie et à l'Eglise. Toutes ces interprétations ont leur fondement dans le texte que nous citons ; mais si l'on examine ce chapitre attentivement, on verra qu'on peut l'appliquer aussi bien spécialement à sainte Anne, et que cette page admirable renferme comme l'abrégé de sa vie. Au reste, l'Eglise, en proposant à nos méditations cette page sacrée, dans l'office du 26 juillet, nous autorise elle-même à en faire cette application.

“ Qui trouvera la femme forte ? Son prix est au-delà et bien loin de toute limite.”

Avant la mémorable définition de Pie IX, la grande majorité des fidèles croyait à l'Immaculée Conception, sur des raisons de simple convenance et sous l'impulsion d'un instinct irrésistible : elle abandonnait à la Théologie la discussion des motifs plus sérieux qui établissaient le dogme. Les mêmes raisons de simple convenance, même en négligeant les données si précises de la tradition, nous font croire à l'immense sainteté de sainte Anne, à ses vertus d'un ordre en quelque sorte à part, à ses mérites hors ligne et dépassant de beaucoup les plus rares. Comme dans le mystère de l'Incarnation il ne fallait pas une créature moins parfaite que Marie, pour devenir mère du Verbe ; de même Marie, la plus accomplie de toutes les créatures, suppose dans sa mère une femme qui soit parmi les saintes ce que sont les diamants et les pierreries au milieu des objets plus communs que nos yeux rencontrent tous les jours.

“ Le cœur de son époux a mis en elle sa confiance, et il n'aura pas besoin des dépouilles d'autrui.”

Qui nous dira les charmes ineffables de cette union, la parfaite estime de saint Joachim pour saint Anne, leur mutuelle confiance, leur émulation à procurer la gloire de Dieu, leurs soupirs vers le Messie, les bénédictions que le Ciel répandait sur leurs entreprises, leurs champs et leurs troupeaux ? Qui vous dira leur tendre amour en Dieu, amour mille fois plus sincère que les affectueux dont le fondement est éphémère, et comment de communes épreuves généreusement surmontées, finirent par l'épurer entièrement et le transformer en la plus parfaite charité ?

“ Elle lui rendra le bien et non le mal, pendant tous les jours de sa vie.”

Quelle gloire pour saint Joachim d'avoir mérité une telle épouse ! Quelle richesse n'a-t-elle pas apportées dans sa maison ! Elle lui a donné par sa Fille une puissance réelle, quoique indirecte, sur toutes les créatures, et en quelque manière l'empire du ciel et de la terre. Quelle consolation d'avoir vécu de longues années avec une épouse si accomplie et si bonne, avec Anne la *Toute-gracieuse* !

“ Elle a cherché la laine et le lin, elle a employé l'adresse de ses mains à les travailler.”

Comme les autres, ce verset concorde avec la traditions. Les âmes contemplative n'ont jamais dédaigné le travail des mains ; mais sainte Anne ne s'en fit pas un simple délassement ou un honnête moyen d'existence ; un mobile plus élevé stimula l'activité de ses doigts, la piété et la charité ; le prix de ses ouvrages était destiné au Temple et aux pauvres. Son exemple, suivi plus tard par de grandes reines et d'illustres princesses, sera toujours la condamnation des femmes désœuvrées, ou qui se font une

sotte vanité de leur inaptitude aux travaux de l'aiguille et du fuseau.

“ Elle est comme le vaisseau du trafiquant qui de loin apporte son pain.”

Dans le noble but de se rendre utile aux autres, elle tient sa maison dans un ordre parfait : elle en multiplie sagement les ressources, et se met en état de faire face à tous les besoins, à toutes les misères qui peuvent atteindre les gens de sa tribu et de son voisinage ; mais ce zèle actif et la charitable prévoyance de cette sainte maîtresse de maison, ne sont rien en comparaison de son ardeur à poursuivre les richesses spirituelles dont elle remplit sa grande âme. Uniquement occupée à plaire à son Dieu, d'un pied dédaigneux elle foule cette terre, et loin d'elle, en échange de ses aumônes, de ses jeûnes et de ses prières, elle cherche son pain véritable : un accroissement de désir et d'amour.

“ Elle s'est levée dès la nuit pour distribuer leur nourriture à ses serviteurs et à ses servantes.”

Quelle attentions et quelle oubli de soi-même ! Où sont les maîtresses de maison qui se font, à la suite de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les servantes de leurs serviteurs comme sainte Anne ? Quelle tendre préoccupation pour eux, et que la conduite de cette douce mère est propre à encourager notre dévotion ! Cette femme véritable ne bornait pas sa sollicitude à des soins matériels, elle s'intéressait bien plus encore aux besoins spirituels de ses gens. Elle fut toujours à leur égard ce qu'elle est encore pour ceux qui l'honorent de leur confiance : elle travaille avec une merveilleuse efficacité à la sanctification de leurs âmes, et elle s'en fait comme la nourrice.

“ Elle a considéré un champ et elle l'a acheté ; du fruit de ses mains elle a planté une vigne.”

Quelle est cette terre attentivement considérée dont elle désire l'entière possession ? Quelle est ce champ propre à la culture de la vigne ? N'est-ce pas elle-même ? Elle réussit à défricher ce riche fonds, à en extirper toutes les plantes inutiles et à le fertiliser ? Par une vigilance incessante, par une lutte opiniâtre, elle arrive à se maîtriser parfaitement, et sur le règne de la Nature à jamais ruiné, elle établit le règne de la Grâce ; par cette merveilleuse culture elle mérite de voir s'élever la tige de Jessé, espoir d'Israël, et, dans ce champ devenu sans tache, de faire prospérer la vigne qui produit le vin des vierges !

A suivre.

Vie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation
Religieuse Ursuline, Fondatrice du mo-
nastère de Québec.

(Suite).

Après une calamité semblable, il aurait été bien légitime de se sentir l'âme découragée et de penser à retourner dans la mère-patrie : la Mère de l'Incarnation n'y songea pas un instant, et sans tarder, s'occupa de reconstruire sur une plus grande échelle son monastère dont les ruines fumaient encore. Il était impossible d'employer un grand nombre d'hommes, car l'on n'avait pas de quoi les payer : qu'importe ? Les religieuses travailleront ; et l'on vit cette vaillante femme, suivie de ses Sœurs, monter résolument sur les décombres et entreprendre le déblaiement. Tout le fardeau de la reconstruction retomba, cette fois encore, sur

ses épaules, car au mois de juin 1651, elle fut réélue Supérieure.

Les travaux furent poussés avec une si grande rapidité que le monastère et dépendances furent rétablis dans l'espace d'un an. La Mère de l'Incarnation avoue ingénument qu'en tout cela il y a du merveilleux.

Cette œuvre une fois terminée, la Mère Marie de l'Incarnation, plus libre de se livrer à son travail de prédilection, l'apostolat des sauvages, ne négligea aucune occasion de leur être utile, tant par ses catéchismes que par ses écrits. Elle possédait également bien le Huron, l'Algonquin, l'Iroquois et le Montagnais, et composa, à l'usage de ses Sœurs, différents traités et dictionnaires qui furent dans la suite d'une inappréciable utilité.

De la vie intérieure de la Vénérable, nous savons peu de chose entre les années 1652 et 1664. C'est cependant dans une lettre à cette époque qu'elle fait connaître à son fils une dévotion pratiquée par elle depuis trente ans et qui lui avait été inspirée par Dieu lui même : nous voulons parler de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus.

En l'année 1635, alors que la Vénérable était Sous-Maitresse des novices au monastère de Tours, un soir qu'elle priait Dieu pour l'extension de son royaume, elle connut par une lumière intérieure que la divine Majesté ne l'écoutait pas. L'âme remplie de tristesse, elle continua de prier avec ardeur, et sa pieuse insistance fut récompensée par une consolation indicible de l'âme accompagnée de ces paroles : " Demande-moi par le Cœur de Jésus, mon Très Aimable " Fils ; c'est par Lui que je t'exaucerai et que j'accorderai " tes demandes. " Dès ce moment, ajoute-t-elle, l'esprit qui me dirigeait m'unifiait à ce Divin et Très Adorable Cœur de Jésus, en sorte que je ne parlais et ne respirais que par lui.

En 1661, sa correspondance avec son fils fournit les détails qui vont suivre : “ Vous me demandez que je vous
“ fasse part de quelques-unes de mes pratiques de dev-
“ tion. Je vous dirai en toute simplicité que j’en ai une
“ que Dieu m’a inspirée, de laquelle il me semble que je
“ vous ai parlé dans mes écrits : c’est au Suradorable
“ Cœur de Jésus. Il y a plus de trente ans que je la pra-
“ tique ; c’est par elle que, depuis ce temps, j’achève mes
“ dévotions de chaque jour, et il ne me souvient point d’y
“ avoir manqué, si ce n’est par impuissance de maladie,
“ ou pour n’avoir pas été libre de mon action intérieure.
“ Voici à peu près comment je me comporte en m’adres-
“ sant d’abord au Père Eternel : c’est par le Cœur de Jé-
“ sus, ma Voie, ma Vérité et ma Vie, que je m’approche
“ de Vous, ô Père Eternel ! . . . Par ce Divin Cœur, je Vous
“ adore pour tous ceux qui ne Vous adorent pas ; je Vous
“ aime pour tous ceux qui ne Vous aiment pas, je Vous
“ reconnais pour tous les aveugles volontaires qui par mé-
“ pris ne Vous reconnaissent pas. Je veux par ce Divin
“ Cœur satisfaire au devoir de tous les mortels. Je fais
“ en esprit le tour du monde, pour chercher toutes les
“ âmes rachetées du Sang Très Précieux de mon Divin
“ Epoux, afin de Vous satisfaire pour toutes, par ce Divin
“ Cœur. Je les embrasse pour Vous les présenter par Lui,
“ et par Lui je Vous demande leur conversion. Hé quoi !
“ Père Eternel ! souffrirez-Vous qu’elles ne connaissent
“ pas mon Jésus et qu’elles ne vivent pas pour Lui qui est
“ mort pour tous ? . . . Vous voyez, ô Divin Père, qu’elles
“ ne vivent pas encore. . . Ah ! faites qu’elles vivent par
“ ce Divin Cœur ! . . . Vous savez, mon Bien-Aimé, ce que
“ je veux dire à Votre Père par Votre Divin Cœur et par
“ Votre Sainte Ame ; je Vous le dis en le [Lui disant,

“ parce que Vous êtes dans Votre Père et Votre Père est
“ en Vous ; faites donc tout cela avec Lui !... Je Vous
“ présente toutes ces âmes ; faites qu’elles ne soient qu’une
“ même chose avec Vous...”

“ Il est très remarquable, dit à ce sujet l’un des bio-
“ graphes de la Vénérable Mère, l’abbé Richaudeau, que
“ cette sainte Religieuse ait ainsi pratiqué tous les jours,
“ pendant la dernière moitié de sa vie, une si tendre dévo-
“ tion au Sacré Cœur de Jésus. Il faut qu’elle ait été
“ l’objet d’un grand amour de la part de Dieu, pour qu’il
“ lui ait révélé et fait pratiquer à ce point une dévotion
“ qu’il ne jugea à propos de faire connaître à son Eglise
“ que cinquante ans plus tard.”

Ce culte au Sacré Cœur est sans doute la source de la
force d’âme de la Vénérable Mère de l’Incarnation et de
cette sérénité imperturbable qu’elle conservait au milieu
des plus grands dangers. Que l’Iroquois féroce vienne
camper presque en vue du monastère menaçant de tout
mettre à feu et à sang, comme en 1660 ; ou que la terre
tremble et semble chanceler sur ses bases, comme en 1663,
toujours elle déploie la même intrépidité.

(A suivre.)

NOUVELLES DE ROME

Le journal du Saint-Siège, dit la *Croix de Paris*,
fait connaître que l’expulsion des Lazaristes et des Sœurs
de la Charité de l’Erythrée, est le fait unique du gouver-
nement italien. La Propagande, obligée de fonder la
Préfecture apostolique pour l’avantage spirituel de la
colonie italienne, et ne visant aucun but politique, avait
respecté la position de la mission française, en raison et
des services que ces religieux rendent à l’Eglise et de la

bienveillance que la Propagande a pour la France. C'est par conséquent, une injustice de faire rejaillir sur le Saint-Siège la responsabilité de l'expulsion.

— *La Croix de Paris* dit que dans l'allocution prononcée au Consistoire du 18 mars, le pape, outre la confirmation de l'élection du patriarche chaldéen, dénonce les lois ecclésiastiques hongroises, comme contraires aux principes catholiques. L'allocution traite aussi de la reconnaissance civile des évêques italiens et constate que les retards que cette reconnaissance subissait ont cessé maintenant. Le Pape ajoute : " Bien que sous ce rapport satisfaction ait été donnée au Siège apostolique, on ne peut encore cependant considérer comme changée Notre condition, qui est indigne du Pontife romain et ne saurait porter bonheur à la nation italienne, attendu que ni la sainteté du droit ni la conscience du devoir ne permettent l'approbation de cette condition." Nous continuerons, ajoute Léon XIII, avec une immuable constance, à revendiquer la légitime liberté du ministère apostolique et des droits du Saint-Siège.

— On annonce de Léopol qu'une nombreuse députation de Rhutènes se rendra l'automne prochain à Rome, pour remettre un présent au Pape, et l'assurer que les Rhutènes continueront à rester fidèles à l'union de l'Eglise grecque avec Rome, union dont ils se préparent à fêter le troisième centenaire.

— Le Saint Père a envoyé des instructions au Cardinal Langénieux pour la fondation à Paris, d'une revue, dont le but serait de répandre les idées de Rome sur la réunion des deux Eglises.

— Mgr Azarien, patriarche d'Arménie, doit bientôt se rendre à Rome. On dit que Léon XIII profitera de

sa présence pour fonder définitivement la nouvelle congrégation dont le but est de favoriser l'union. Quant à l'Eglise russe, il semble que le schisme n'est pas encore prêt de rendre les armes.

— La Sacrée Congrégation des Rites, dit la *Semaine Religieuse de Montréal*, vient de publier une liste complète de tous les procès de canonisation actuellement pendant devant le grand tribunal de l'Eglise. Ils sont au nombre de 216. La France tient une belle place dans ce tableau du véritable honneur: trente cinq de ses enfants sont proposés pour la canonisation. Cela montre bien que la sainteté, malgré les efforts de l'impiété, n'est point exilée de ce monde.

BULLETIN.

A Ste-Rose du Dégelé, du 31 mars au 8 avril, a eu lieu une retraite prêchée par les RR. PP. J. Biliau et P. Pampalon, C. SS. R. Les paroissiens de Ste-Rose ont suivi les exercices de cette retraite avec grande fidélité. Chaque jour de 6 hrs. du matin jusqu'au soir, pendant les sermons, la messe et les temps libres, la foule recueillie emplissait l'église. La consécration à la Sainte-Famille, faite le dimanche des rameaux, jour de communion générale pour les paroissiens de Ste-Rose, a servi d'exercice de clôture. Presque toutes les familles de la paroisse sont entrées dans cette bienfaisante association. Les RR. PP., M. le curé A. Thibault et les paroissiens sont grandement satisfaits de cette retraite dont le souvenir se conservera longtemps à Ste-Rose.

— Du 3 au 7 mars, les paroissiens de St-Modeste ont eu l'avantage de suivre les exercices du renouvellement de leur retraite de l'an dernier, sous la direction des RR. PP. L. Flynn et Wittebole, C. SS. R. Dans le cours de ce renouvellement de retraite, il y a eu dans la paroisse 750 communions. Les fidèles ont suivi les exercices avec un zèle, une piété et un empressement vraiment édifiants. M. le curé H. J. Bernier a profité de l'occasion, pour faire établir dans sa paroisse par les RR. PP., l'association de la Sainte-Famille, par la consécration solennelle de toutes les familles qui étaient heureuses de s'enroler sous la bannière de Jésus, Marie et Joseph.

— Le 19 mars, jour de la fête de saint Joseph, Sa Grandeur Mgr l'évêque a officié pontificalement à la cathédrale. M. le chanoine L. Rouleau, curé de Rimouski était prêtre assistant, MM. J. O. Normandin, directeur du grand séminaire et M. Belzile, préfet des études, étaient diaclés d'honneur. C'est M. J. A. Verreau, vicaire de Rimouski, qui a fait le sermon de circonstance.

— Sa Grandeur a aussi officié pontificalement le jour de Pâques. Prêtre assistant : M. le chanoine L. Rouleau ; diaclés d'honneur : les Rev. MM. M. Belzile et J. C. Saindon. Messe en parties de *Auger*, exécutée par les élèves du séminaire, sous la direction de M. A. Chamberland, organiste de la cathédrale. C'est le Rev. M. T. Landry, professeur au séminaire, qui a fait le sermon.

— Dans la dernière semaine du carême les RR. PP. Capucins ont donné des retraites aux sauvages de leurs missions. C'est le Rév. P. Sylvestre qui a prêché à Escuménac, et à Ristigouche, le Rév. P. Pacifique. Beaucoup de sauvages de la paroisse de Maria se sont rendus à Ristigouche, pour cette dernière retraite. Le

Rév. P. Pacifique donnait deux sermons par jour. C'était de beaux jours pour cette population capable d'une piété si sincère et si édifiante.

— Le 15 mars, Sa Grandeur Mgr Blais, pour répondre à l'invitation de Madame la Supérieure du Couvent de Jésus-Marie, s'est rendu aux Trois-Pistoles, accompagné de son secrétaire, M. l'abbé F.-X. Ross, pour assister à l'inauguration de la nouvelle chapelle de ce couvent. Arrivé de grand matin, Sa Grandeur a célébré dans la nouvelle chapelle, accompagné de M. l'abbé E. Roy, vicaire des Trois-Pistoles.

Dans l'avant midi, à dix heures, Sa Grandeur s'est rendue dans une des salles du couvent, pour assister à une séance dramatique, littéraire et musicale, donnée par les élèves. Étaient aussi présents : M. le grand vicaire L. J. Langis, M. le chanoine D. Vézina, curé des Trois-Pistoles, M. le chanoine R.-P. Sylvain, supérieur du séminaire, MM. Ths. Gravel, curé de St-Eloi, H. Tremblay, curé de St-Mathieu, L. Rioux, curé de St-Simon, J. Pelletier, curé de St-Alexis de Matapédia, Jos. Ouellet, curé de St-Paul de la Croix, J.-A. Larrivée, professeur au séminaire, F.-X. Ross, secrétaire de Sa Grandeur Mgr Blais, E. Roy, vicaire des Trois-Pistoles, M. C. Letellier, Ecr., Rentier, de la Rivière-Ouelle, père de madame la supérieure du couvent et insigne bienfaiteur de cette maison, un grand nombre d'autres bienfaiteurs et d'amis de la cause de l'éducation.

La scène jouée par les élèves, intitulée *Hommage aux bienfaiteurs*, composée pour la circonstance, a été rendue sans timidité et avec naturel tout à la fois. Les bienfaiteurs sentaient dans cette note vraie, la recon-

naissance s'exprimer avec cette délicatesse que développe si bien l'atmosphère de piété d'une maison d'éducation.

A la fin de la séance, une adresse des élèves a été lue à Sa Grandeur Monseigneur, qui, dans sa réponse leur a recommandé la piété, l'amour du règlement et toutes les autres vertus qui leur permettront de remplir parfaitement leur mission, après leur sortie de cette maison.

Tous les assistants se sont ensuite rendus à la chapelle où Sa Grandeur, accompagnée du Rév. M. L. Rioux, enfant de la paroisse de Trois-Pistoles et du Rév. M. Jos. Ouellet, qui y fut autrefois vicaire, a donné le salut et la bénédiction solennelle du S. Sacrement, suivis du chant du *Te Deum*.

L'intérieur de la chapelle avec son magnifique autel, placé dans l'abside entre deux sacristies, à l'avant desquelles se trouvent deux niches, présente la forme d'une croix. Les murs et la voûte sont boisés en frêne. Des ornements sur les murs et des rosaces dans la voûte, relèvent encore la beauté de cette chapelle, dont l'aspect inspire le recueillement, l'amour de l'ordre, la piété. C'est grâce à un don généreux de M. Chs. Letellier, Ecr., Rentier, de la Rivière-Ouelle, père de Madame la supérieure, et frère de feu l'Honorable Luc Letellier, ancien Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, que les travaux de parachèvement de l'intérieur de cette chapelle, ont été si bien faits, sous la direction de M. Alp. Rioux, entrepreneur des Trois-Pistoles.

Ce nouveau couvent des Sœurs de Jésus-Marie est maintenant entièrement terminé. L'existence d'un couvent aux Trois-Pistoles remonte à 1853. C'était à l'origine une simple construction en bois, élevée aux frais

du Rév. M. Roy, alors curé de la paroisse. En 1858, les Rév. Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, furent appelées aux Trois-Pistoles, et y exercèrent leur zèle jusqu'en 1863, époque où leur œuvre passa en d'autres mains sous les circonstances suivantes.

En 1856, la paroisse de St-Joseph de Lévis avait vu s'élever dans son sein, un vaste édifice destiné à l'éducation des jeunes filles, sous la direction de huit religieuses françaises venues de Lyon. Mais un travail excessif, la rigueur relative du climat canadien et les privations inévitables causées par un changement de régime, altérèrent en peu de temps les santés. Les médecins déclarèrent urgent pour quelques-unes des vénérables fondatrices un séjour à "l'eau salée." Sa Grandeur Mgr Baillargeon, archevêque de Québec, proposa aux Révérendes Sœurs de la Congrégation de céder leur établissement des Trois-Pistoles à la communauté de Jésus-Marie. Les arrangements se firent avec la plus aimable cordialité et, en 1863 les Religieuses de Jésus-Marie prenaient possession du couvent.

En 1889, l'ancienne maison devenue presque une ruine, et trouvée insuffisante du reste pour un pensionnat, fut remplacée par le magnifique édifice en pierre actuel. Il est à deux étages avec mansardes et composé d'un corps principal mesurant 85 pieds de longueur, sur 55 pieds de largeur, et d'une aile perpendiculaire à ce corps, mesurant 75 pieds de longueur. C'est dans cette aile que se trouve la nouvelle chapelle. C'est l'exécuteur du plan de l'église des Trois-Pistoles, M. Morin entrepreneur de cette paroisse, qui a dirigé les travaux de construction de ce couvent, sous la surveillance du charitable M. le chanoine Vézina, qui n'y a ménagé ni son zèle, ni son temps, ni ses deniers. De vastes salles, des dortoirs spa-

cieux, un système d'aqueduc et de chauffage à l'eau chaude, achèvent de mettre le matériel de cette maison sur le pied des meilleurs établissements des villes.

Il y a actuellement huit religieuses et à peu près 125 élèves externes et pensionnaires, qui y reçoivent une instruction, qui ne le cède en rien à celle que peuvent donner les meilleurs maisons du pays, si l'on en juge par les registres du bureau des examinateurs de Rimouski, instruction du reste, dont Sa Grandeur a proclamé la valeur, en félicitant les élèves de leurs succès. La musique et le dessin font aussi partie du cours d'études. On donne aux élèves en même temps, une éducation pratique, qui les initie à la manière de tenir une maison avec goût, ordre et économie.

— Conformément aux dispositions du Saint Concile de Trente, ont été nommés conseillers de Monseigneur l'Évêque de Rimouski, dans l'administration des revenus du pourcentage, que doivent payer annuellement les fabriques du diocèse, pour l'œuvre du séminaire, par Monseigneur l'Évêque : M. le chanoine R.-P. Sylvain, supérieur, et le rév. M. A. Poirier, procureur, du séminaire, par le chapitre : M. le chanoine J.-B. Blanchet, curé de Ste-Luce et Prévôt du Chapitre ; par le clergé de la ville : le rév. M. A. Chouinard, curé de St-Octave de Métis.

— Les RR. PP. Capucins de Ste-Anne de Ristigouche ont reçu en don pour leur chapelle, de la part de M. Gosselin, entrepreneur de cette chapelle, une belle statue de leur bienheureux Père saint François d'Assise, et de la part de M. Queen, de la mission de Cross-Point, une statue de saint Patrice.

— La célébration du 5ème anniversaire de la Consécration Episcopale de Sa Grandeur Mgr Blais, est fixée au 16 mai, pour cette année. Mercredi soir, il y aura une séance littéraire au Séminaire.

Recettes des Œuvres du diocèse de Rimouski

En 1894.

Denier de Saint-Pierre.....	\$286 60
Propagation de la Foi.....	539 37
Sainte-Enfance.....	103 61
Saints-Lieux.....	353 91
Missions d'Afrique.....	207 38
St-François de Sales.....	524 76
Bourses du Séminaire.....	296 63
Ecoles pauvres du diocèse.....	217 73
Missionnaires Agricoles.....	200 35
Société de Colonisation.....	285 00
Quête des RR. PP. Trappistes pour la fonda- tion de leur œuvre de colonisation à Oka et à Mistassini.....	2664 50

Total.....\$5679 84

dont \$3149,85 ont été recueillies pour les différentes œuvres de la colonisation. Ces chiffres disent hautement que la charité en faveur des bonnes œuvres est florissante dans le diocèse, que les œuvres de charité en se multipliant, ne se nuisent pas, et que l'œuvre de la colonisation a pris une large place dans la pensée du peuple et du clergé, sans diminuer les revenus pour les autres œuvres.

ACTIONS DE GRACES.

ST-ANACLET, 4^e mars. — Mon mari, atteint de rhumatisme, a été guéri par l'intercession de sainte Anne, après promesse de faire publier cette faveur dans le *Messenger*, et de visiter dans le courant de l'été. le Sanctuaire

de sainte Anne de la Pointe-au-Père. Remerciements à cette bonne mère. *E. P.*

ANOKA, MINN. 16 mars.—Je remercie sainte Anne pour la guérison d'un violent mal de tête. *Henr. Lacroix.*

PABOS, 8 mars. — Mille actions de grâces à la bonne sainte Anne qui m'a obtenu une faveur signalée, après promesse de la faire insérer dans son *Messageur*.

Jos. Dechamplain, ptre.

ST-SIMON, 19 mars. — Souffrant depuis plusieurs mois d'un rhumatisme, j'ai fait un pèlerinage au Sanctuaire de saint Anne. Je promis ensuite de faire publier ma guérison dans le *Messageur*, si je l'obtenais. Aujourd'hui je suis parfaitement bien. Merci à vous bonne sainte Anne ! *M. Carrier.*

BEDDEFORD, MAINE, 19 mars.— J'ai obtenu ma guérison par l'intercession de la bonne sainte Anne, après avoir promis de publier cette faveur dans le *Messageur*. *X.*

ST-EDOUARD DES MÉCHINS, 20 mars. — Un enfant de Jos. Barriault, des Capucins, a été guéri par l'intercession de sainte Anne. *Un abonné.*

MARIA, 23 mars. — Merci, ô bonne sainte Anne, de m'avoir obtenu la guérison d'un mal d'oreilles, qui me faisait souffrir depuis plus de deux mois. *A. A.*

EDMONTON, ALBERTA, N. W. T., mars.—Mme Geo. Voyer, désire faire connaître dans le *Messageur*, la guérison de sa petite fille malade depuis huit ans. Elle attribue cette guérison à la bonne sainte Anne qu'elle n'a cessé de prier pendant ce temps. Remerciements à cette bonne mère.

M. le chanoine P. J. Saucier.

AURORA, ILL., mars 1895.—Je remercie sainte Anne

pour faveur obtenue après promesse de faire publier dans le *Messenger*.
Une abonnée.

RIVIÈRE-AU-RENARD, 20 mars.—Étant tombé à l'eau, et sans aucun moyen apparent de salut, j'invoquai sainte Anne et me recommandai à elle avec faveur. Avec le secours de cette bonne mère, je réussis à me sauver. Merci, ô sainte Anne.
Wilfrid Joncas.

RIVIÈRE-AU-RENARD, 29 mars. — Mon père souffrait d'une maladie de poitrine fort dangereuse. Je commençai une neuvaine à la bonne sainte Anne, et fit chanter une messe en son honneur. Il est maintenant parfaitement guéri. Remerciements à cette bonne mère. *Joseph Joncas.*

ST-CLÉMENT, 9 avril. — Remerciements à sainte Anne pour guérison d'un mal d'yeux, obtenue après promesse de faire publier cette grâce dans le *Messenger*.
Une abonnée.

ST-ANACLET, 15 avril. — J'ai obtenu la guérison d'un rhumatisme inflammatoire, après promesse de faire publier cette faveur dans le *Messenger*. Mille actions de grâces à sainte Anne. *Marie Lavoie.*

STE-FLAVIE, 15 avril. — Mon époux souffrait d'un rhumatisme et d'un violent mal de gorge. Je priai sainte Anne avec ferveur, et je promis de faire publier la guérison dans le *Messenger*, si je l'obtenais. Je puis dire aujourd'hui à la gloire de sainte Anne qu'il est complètement guéri.
Une abonnée.

ST-MATHIEU, 16 avril. — Mon enfant, âgé de trois ans et six mois, était toujours malade et ne marchait pas encore ; au commencement du carême, je promis de faire publier sa guérison dans le *Messenger*, s'il marchait à Pâques. Aujourd'hui je suis heureux d'accomplir ma

promesse, car mon enfant marche parfaitement bien.
Merci, ô bonne sainte Anne. *Tancrede Horton.*

ST-MATHIEU, 16 avril. — Depuis neuf ans, j'avais souvent des abcès à la gorge, qui me faisaient souffrir beaucoup. J'ai obtenu ma guérison par l'intercession de sainte Anne. Mon enfant a aussi été guérie d'un mal d'yeux par l'intercession de cette bonne mère. *Ed. Morency.*

SÉMINAIRE DE RIMOUSKI, avril 1895. — Laissez-moi accomplir un devoir que la justice et la reconnaissance m'imposent. Au mois de décembre de l'hiver dernier, mon père tombait malade d'une maladie bien grave. Malgré les soins assidus qui lui étaient prodigués, la maladie augmentait toujours et faisait craindre qu'elle ne vint à l'emporter en peu de temps. La grippe cruelle faisait tous ses efforts pour briser cette forte constitution. Le médecin, assuré d'abord que la maladie serait vaincue, se mit ensuite à craindre. Il nous restait pour secours sainte Anne et le bienheureux Gérard. Après plusieurs neuvaines faites en leur honneur, nous fîmes la promesse de faire publier sa guérison dans le *Messenger de Ste-Anne*, si nous l'obtenions, et de faire un pèlerinage au sanctuaire de cette grande sainte. Enfin le cher malade commença à aller mieux, et maintenant il est assez rétabli pour que je me croie obligé de remplir cette promesse. Louanges donc et remerciements à cette grande sainte et au bienheureux Thaumaturge ! *Un enfant reconnaissant.*

Remerciements à sainte Anne pour faveurs obtenues :
Dame Cléophas Pelletier, *Cap Chat* ; Joseph Géndron, *St-Octave de Métis* ; Dlle Anua Garon, *St-Valerien* ;
L. L., *St-Clément* ; Dame Alphonse Morin, *St-Ulric* ;
Dame Ephrem Bouchard, *St-Ulric* ; Dame Geo. Côté,
Rivière-au-Renard ; L. J., *Rivière-au-Renard*.

RECOMMANDATIONS.

Le triomphe de l'Eglise ; la conversion des infidèles ; les œuvres diocésaines ; 12 personnes malades ; 4 grâces particulières ; une mère et sa famille ; la conversion de deux pécheurs ; la paix dans 9 familles ; le succès dans quatre entreprises ; un personne demande la grâce d'une bonne mort ; des personnes qui n'ont pas encore été exaucées ; des enfants qui vont faire leur première communion ; 1 conversion ; les zélateurs et zélatrices du *Messenger* ; les bienfaiteurs de l'œuvre du pèlerinage.

DÉFUNTS.—Alexis Tremblay, décédé à Portneuf, le 5 décembre dernier, âgé de 32 ans.

Dame F. Poirier, décédée à Fraserville, le 28 mars, à l'âge 64 ans.

Dame veuve Edouard Caron, décédée le 28 mars, à St-Ulric.

Dame Dorilas Tremblay, décédée à Portneuf, le 19 novembre dernier, à l'âge de 56 ans.

Edouard Ouellet, décédé à St-Mathieu, le 6 avril, à l'âge de 14 ans.

Dame Wilfiid Lévesque, décédée, à St-Mathieu, le 21 mars, à l'âge de 87 ans.

Dame Frédéric Létourneau, décédée, le 16 mars, âgée de 69 ans.

ABONNÉE DÉFUNTE. — Dame veuve Marcel Leclerc, décédée le 2 avril, à St-Moïse, âgée de 73 ans.

AVIS

Pour intentions de messes, objets de piété, dons faits au Sanctuaire de sainte Anne, on est prié de s'adresser au Rev. M. P. J. Saucier, curé de Ste-Anne de la Pointe-au-Père.

Toute communication concernant la rédaction doit être adressée au Rév. J. A. Larivée Séminaire de Rimouski. Tout ce qui regarde l'administration doit être adressé au Rév. J. O. Normandin, Séminaire de Rimouski.

DECLARATION

Soumis aux décisions de la Sainte Eglise, et conformément au décret d'Urbain VIII, nous ne prétendons en aucune manière déterminer le véritable caractère des faits rapportés dans le *Messenger de Sainte Anne*, ni prévenir le jugement de l'autorité apostolique lorsque nous accordons à quelque personnage le titre de saint.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1^o Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2^o Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz.

3^o Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4^o Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 50 cts. \$1.00 et \$1.15 pièce.

5^o Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts. pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6 Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7^o Oratoire de Ste Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8. Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 3 cts la doz.

9^o Médailles diamantines de Ste Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièces, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10^o Médailles de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts. pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.40 la doz.

11^o Photographies de l'église et du presbytère de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1, grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3, ou \$2.50 la doz.

No. 2, grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pcs. 10 cts. pièce ou 25 cts. les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père.